



A A A

Partager

2 octobre

## Cap sur le Sud-Ouest (2)

**Jean Aubry** *Le Devoir*

Avec cette nouvelle génération qui mord dans la vie pour mieux émanciper la vigne qui la nourrit, la région du Sud-Ouest a, du moins d'après ce que j'ai constaté sur place lors de la vendange 2015, de beaux jours devant elle. Tenez, en appellation Gaillac seulement, « *plus de 25 % du vignoble est aujourd'hui certifié bio* », comme me le mentionnait Patrice Lescarret, qui rachetait sur place une propriété en 1993 et qui, depuis, n'a pas vu l'ombre d'une molécule de synthèse harceler une coccinelle.

Y a-t-il d'ailleurs une autre voie d'avenir pour cette planète qui justement nous nourrit ? Avec ses 13 hectares pour quelque 65 000 bouteilles produites au domaine Causse Marines (causse veut dire calcaire et marines, ce ruisseau qui passe au bas de la propriété), Lescarret apporte de l'eau claire au moulin de la biodiversité locale. Il faudra bien un jour, d'ailleurs, que cesse sur la planète vin cette dualité qui oppose le « tout bio » au « tout à la chimie ».

Tout comme il serait plus que triste et dommageable, mais sur le plan alimentaire cette fois, que les produits transformés prennent le pas sur les produits artisans. À voir la restauration française actuelle, il semble bien que la première option gagne hélas dangereusement du terrain !

### Des sommets d'interprétation

Ce Bordelais qui ne but que du Bordeaux jusqu'à l'âge de 16 ans (« *Ça n'aide pas* ») et qui passa par l'Institut d'oenologie de la ville